

# LISTE DES DELIBERATIONS

## Conseil Municipal du 29 septembre 2022

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par l'ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre 2021, vous trouverez ci-dessous la liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 29 septembre 2022 :

- XX – Adoption du procès-verbal de la séance précédente
- 95 – Compte rendu de Monsieur le Maire au Conseil en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.
- 96 – Condition de reversement d'une partie de la taxe d'aménagement à Albret Communauté
- 97 – Convention avec Albret Communauté - Programme école et cinéma
- 98 – Attribution de marché réservé : services de gestion et d'entretien d'espaces verts communaux
- 99 – Rénovation énergétique et modernisation des équipements sportifs – Plan de financement
- 100 – Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque couplé à une activité agricole – Parcelles section G n°318 et 319
- 101 – Recrutement d'agents contractuels – Service cadre de vie
- 102 – RIFSEEP
- 103 – Attribution fonds de concours à TE47 (annule et remplace délibération n°68/2022 du 23 juin 2022)
- 104 – Assistance au recouvrement des Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) avec T.E. 47
- 105 – Renouvellement de l'instruction des ADS avec Albret Communauté

***Les délibérations sont accessibles sur le site internet de la ville et en version papier sur simple demande.***

Liste des délibérations affichée le 4 octobre 2022.

Nicolas LACOMBE  
Maire de Nérac  
1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil départemental  
de Lot-et-Garonne

